AVIS DE CONCOURS POUR UN POSTE MENANT À LA PERMANENCE EN ÉTUDES AUTOCHTONES (ANISHINAABEMOWIN)

L'École des arts libéraux dans la Faculté des arts de l'Université Laurentienne accepte les demandes de candidats possédant les qualifications adéquates pour pourvoir un poste à plein temps en anishinaabemowin. Selon les qualifications, l'expertise et les objectifs de carrière de la personne, la nomination pourra être faite soit au rang de maître de conférences (axé sur l'excellence pédagogique, le développement de programmes d'études et le mentorat des étudiants), soit dans un poste permanent ou menant à la permanence [chargé(e) de cours, professeur(e) adjoint(e), agrégé(e) ou titulaire, axé sur l'érudition, l'obtention de subventions et l'enseignement fondé sur la recherche]. On demande aux candidats de préciser le volet choisi dans leur lettre de présentation. De préférence, l'entrée en fonction sera le 1er juillet 2027. Les candidatures seront acceptées jusqu'à ce que le poste soit pourvu.

La personne choisie jouera un rôle clé dans le développement du programme d'études en anishinaabemowin et l'enseignement auprès d'étudiants de divers niveaux de compétence et participera à la recherche axée sur la communauté ou les initiatives de revitalisation linguistique en études autochtones dans l'École des arts libéraux. Elle possèdera les qualifications essentielles suivantes :

- Être autochtone (Première Nation, Métis, Inuit) de l'île de la Tortue et avoir des liens manifestes avec sa collectivité;
- Avoir une profonde compréhension des perspectives mondiales et cadres autochtones;
- Comprendre la culture et les traditions autochtones (Premières Nations, Métis, Inuits) de l'île de la Tortue et leur importance dans le cadre des études autochtones;
- Être titulaire d'un doctorat en études autochtones, éducation autochtone, linguistique ou dans un domaine étroitement lié, de préférence; les titulaires de maîtrise qui ont une vaste expérience vécue et reconnue en tant qu'expert(e) linguistique communautaire seront pris en compte de manière égale et complète;
- Les candidatures de personnes de tous horizons scolaires possédant une vaste expérience vécue et reconnue en matière d'expression et d'enseignement d'une langue autochtone (y compris les aînés, les gardiens du savoir et les experts linguistiques communautaires) sont les bienvenues et seront prises en compte. Dans le cadre du processus de sélection, les candidats pourront être appelés à effectuer une évaluation orale ou pratique de leurs compétences linguistiques, menée par quelqu'un qui parle couramment la langue ou un expert linguistique communautaire.
- Avoir acquis de l'expérience en matière de conception, d'élaboration et de prestation de cours d'anishinaabemowin, allant du niveau d'introduction aux plus avancés, de préférence au premier cycle et aux cycles supérieurs;
- Démontrer la capacité d'enseigner efficacement au premier cycle et manifester un engagement envers l'excellence pédagogique et universitaire, la promotion d'un milieu sécuritaire, englobant et accueillant d'apprentissage et l'avancement du mandat triculturel de l'Université Laurentienne;
- Faire preuve d'une productivité en matière de recherche, d'érudition ou de projets de création, s'il y a lieu, ainsi que d'expérience en enseignement dans le ou les domaines d'expertise;
- S'engager à favoriser l'équité, la diversité et l'inclusion et à promouvoir un milieu dynamique de travail et d'études.

La personne choisie aura une solide présence sur le campus et participera activement à l'enseignement et (ou) à la recherche, selon le type de nomination, apportant des contributions à l'École, à la Faculté, à l'Université et à la communauté générale. Elle donnera des cours en personne et fera progresser l'apprentissage des étudiants dans le cadre de la conception pédagogique et de la supervision de programmes dans un milieu collégial.

L'École des arts libéraux à l'Université Laurentienne forme une communauté bilingue et triculturelle des plus dynamiques. Par ses recherches et son enseignement en matière de langues, de culture, de pensée, de créativité et de droit, elle contribue à une compréhension transformatrice qui a une incidence dans la région, l'ensemble du pays et partout dans le monde. Le corps professoral en arts libéraux fait partie intégrante des programmes de maîtrise en études relationnelles (M.A.) et de doctorat en sciences humaines et interdisciplinarité (Ph.D.) ainsi que des programmes de premier cycle en français langue seconde, English Literature, Media and Writing, histoire, études interdisciplinaires, et droit et justice.

Située sur le territoire Atikemeksheng Anishnawbek à Sudbury, en Ontario, l'Université Laurentienne sert quelque 8 000 étudiants et est l'une des deux universités bilingues de la province. Elle s'engage à respecter son mandat bilingue et triculturel et offre une expérience hors pair en anglais et en français, ainsi qu'une approche globale de l'éducation autochtone. Le magnifique campus boisé de la Laurentienne est entouré de lacs d'eau douce, de terrains de conservation de la nature et de centaines de kilomètres de pistes de cross-country et de randonnée. La Laurentienne se trouve dans le centre géographique du Grand Sudbury, la ville la plus peuplée du nord de l'Ontario (160 000 habitants) et entretient des liens étroits et productifs avec Science Nord, SNOLAB, Horizon Santé-Nord et divers établissements postsecondaires.

Dossier de demande

Un dossier complet de demande comprend tout ce qui suit :

- une lettre de présentation (incluant l'un des deux énoncés ci-dessous touchant la citoyenneté ou le statut de résident)
- un curriculum vitae à jour
- un énoncé de l'expérience et des intérêts actuels et potentiels d'enseignement
- un énoncé des intérêts actuels et potentiels de recherche (le cas échéant)
- une déclaration d'appartenance aux Premières Nations, Métis ou Inuits*
- les coordonnées de trois répondants du domaine universitaire.

Veuillez envoyer le dossier de demande avec tous les documents précisés dans un seul fichier PDF au Vice-rectorat aux études à postes-corpsprofessoral@laurentienne.ca avec l'objet « *Demande de poste au corps professoral en études interdisciplinaires autochtones* ». La date limite pour la réception des dossiers est le 15 décembre 2026 ou jusqu'à ce que le poste soit pourvu.

** La vérification de l'appartenance aux Premières Nations, Métis ou Inuits sera requise des candidats convoqués en entrevue (certificat de statut d'Indien, attestation d'un organisme métis reconnu au Canada et [ou] d'un organisme ou d'une collectivité inuite); ils devront présenter une lettre d'explication dans l'absence de celle-ci. Ils devront également soumettre une lettre de la communauté autochtone confirmant l'appartenance.*

L'Université Laurentienne est une communauté englobante et accueillante et encourage les candidatures de membres de communautés qui recherchent l'équité, y compris les femmes et les personnes racialisées, autochtones, handicapées et de toutes orientations sexuelles et identités et expressions sexuelles. La politique de bilinguisme de l'Université Laurentienne (section 7.3.b) contient une disposition concernant l'exigence linguistique pour les personnes qui s'identifient comme membres des Premières Nations, métisses ou inuites (https://laurentienne.ca/bilinguisme). Puisque les membres du corps professoral font partie de l'Association

des professeurs de l'Université Laurentienne (APUL), les candidats sont priés de consulter la Convention collective à www.lufappul.ca. L'échelle salariale se situe entre 74 587,36 $ et 132 382,60 $, selon le rang universitaire (chargé(e) d'enseignement, professeur(e) adjoint(e), professeure(e) agrégé(e) ou professeur(e) titulaire) attribué au moment de l'embauche, conformément à la convention collective de l'Association des professeures et professeurs de l'Université Laurentienne.

L'Université Laurentienne se fait un devoir d'offrir une expérience englobante et sans obstacle aux personnes ayant des besoins en matière d'accessibilité. Il est possible de demander des adaptations à tout stade du processus de recrutement. Veuillez communiquer avec le Vice-rectorat aux études pour obtenir de plus amples renseignements (pvpa@laurentian.ca).

Toutes les personnes qualifiées sont invitées à poser leur candidature, mais, conformément aux exigences en matière d'immigration au Canada, les citoyens canadiens et les résidents permanents au Canada auront la priorité.

Afin de se conformer aux lois fédérales, l'Université doit compiler des statistiques sur le nombre de candidats à chaque poste affiché qui sont citoyens canadiens ou résidents permanents. Il n'est pas nécessaire d'indiquer la citoyenneté ou le pays d'origine. Dans la lettre de présentation, on doit toutefois inclure l'énoncé « Je suis citoyen canadien/résident permanent du Canada » ou « Je ne suis pas citoyen/résident permanent du Canada », sans quoi le dossier sera considéré comme incomplet.